



**Cabasse**  
LUXURY AUDIO



**DIO**  
connected home  
SMARTHOME



**Chacon**  
SECURITY & ELECTRICITY

COMMUNIQUE DE PRESSE - Montpellier, le 22 avril 2024, 18h00

## Résultats annuels 2023 : amélioration significative des marges brutes des deux divisions témoignant du modèle industriel du groupe assis sur des marques établies à forte valeur ajoutée

- Taux de marge brute en progression soutenue à 41,6% (+400 bp), porté par le succès de la montée en gamme *Luxury* de **Cabasse Audio** et la contribution des produits technologiques à forte valeur ajoutée pour la *Smart Home* de **Chacon & DIO**
- EBITDA ajusté<sup>1</sup> proche de l'équilibre malgré la baisse de -11% du chiffre d'affaires dans un contexte de marché *retail* difficile
- Trésorerie disponible de 1,5 M€ à fin décembre 2023

## Perspectives 2024 : lancement d'un plan de réduction des coûts de -15% dans chacune des deux divisions avec des premiers effets dès le 2<sup>nd</sup> semestre 2024 et plein effet en 2025

- Objectif de progression de l'activité en 2024, à un rythme conditionné par l'évolution du contexte économique et le rebond des ventes dans le *retail*
- Poursuite de l'amélioration de la marge brute des deux divisions
- Objectif d'amélioration significative de de l'EBITDA en 2024, accéléré par la mise en œuvre du plan d'optimisation des coûts dans les deux divisions

**VEOM Group (Euronext Growth – FR0013530102 – ALVG)**, groupe européen leader de l'univers de la *Smart Home* (maison intelligente), publie ses comptes annuels consolidés au 22 avril 2024, arrêtés par le Conseil d'administration le 22 avril 2024.

Données auditées en K€ Normes françaises	2022	2023
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>28 230</b>	<b>25 027</b>
<b>Marge brute</b>	<b>10 604</b>	<b>10 411</b>
% de marge brute	37,6%	41,6%
<b>EBITDA<sup>1</sup></b>	<b>550</b>	<b>-28</b>
<b>Résultat d'exploitation retraité<sup>2</sup></b>	<b>-1 126</b>	<b>-1 732</b>
Résultat financier	-58	-1 183
Résultat d'exceptionnel	4 856	-201
Impôt sur les sociétés	495	897
<b>Résultat net</b>	<b>3 616</b>	<b>-2 842</b>

<sup>1</sup> L'EBITDA est défini par le résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et les dotations et reprises de provisions pour risques et charges et incluant le crédit d'impôt recherche (CIR). En 2023, le montant du CIR s'élève à 623 K€, contre 546 K€ en 2022.

<sup>2</sup> Le résultat d'exploitation est retraité pour inclure le crédit d'impôt recherche (CIR) pour 623 K€ en 2023 et 546 K€ en 2022.

## Chiffre d'affaires de 25,0 M€ en 2023

À l'issue de son exercice 2023, VEOM Group a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 25,0 M€, en repli de -11% sur l'ensemble de l'exercice.

La division **Chacon & DIO Home**, qui a pâti d'un important effet de base en fin d'année (rappel : +20% de croissance au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022) ainsi que d'un fort ralentissement du marché de la GSB en 2023 après un effet post-Covid en 2021 et 2022, a affiché un volume d'affaires en recul de -13% par rapport à 2022 (-12% à périmètre comparable en retraitant de l'arrêt des contrats d'ampoules aux opérateurs).

En 2023, la division **Cabasse Audio** a affiché quant à elle un chiffre d'affaires consolidé de 9,3 M€, en repli annuel de -8% par rapport à l'exercice 2022, résultant d'un ralentissement des ventes dans le *retail* dans un environnement économique dégradé et d'une gestion précautionneuse des stocks par les distributeurs. La division a en revanche enregistré un rebond de son activité en fin d'exercice (+7% au 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 vs. -15% sur les neuf premiers mois), dans un marché global du *Wireless Home Audio* en net recul, grâce à la montée en puissance des livraisons des solutions audio hautes performances dans le cadre du partenariat de marque et d'ingénierie acoustique avec une grande maison de luxe.

## Amélioration de 400 bp du taux de marge brute, porté à 41,6% en 2023

En 2023, la marge brute de VEOM Group s'est établie à 10,4 M€, représentant un taux de marge brute de 41,6%, en nette progression de +400 bp par rapport à 2022 (37,6%), et de +500 bp par rapport à 2021 (36,6%).

Sur le 2<sup>nd</sup> semestre 2023 seul, la marge brute du groupe a représenté 43,2% du chiffre d'affaires (rappel : 39,9% au 1<sup>er</sup> semestre 2023).

Cette évolution continue du taux de marge brute valide le modèle industriel du groupe assis sur des marques établies à forte valeur ajoutée.

Elle est tirée par la progression de la marge brute de la division **Cabasse Audio** (45,5%, soit +550 bp), portée par **(i)** le succès de la gamme THE PEARL et le positionnement haut de gamme des produits Cabasse sur le marché du *Luxury Wireless Home Audio*, **(ii)** la montée en puissance des livraisons pour la grande maison de luxe et **(iii)** les coûts d'approvisionnement normalisés au 2<sup>nd</sup> semestre.

La division **Chacon & DIO Home** a également vu sa marge brute nettement améliorée sur l'exercice, portée à 39,3% du chiffre d'affaires contre 36,2% un an plus tôt. Cette progression notable (+310 bp) est le fruit de l'accélération de la commercialisation des nouveaux produits technologiques innovants pour la *Smart Home*. Ces produits à plus forte valeur ajoutée intègrent des technologies propriétaires (*firmware, cloud, application, etc.*), qui contribuent de manière significative au mix produits de la division.

## EBITDA<sup>3</sup> proche de l'équilibre à fin décembre 2023

À l'issue de l'exercice 2023, VEOM Group a enregistré un EBITDA<sup>3</sup> (retraité du CIR (crédit d'impôt recherche) proche de l'équilibre, à -28 K€, contre 0,6 M€ un an plus tôt. Il convient de noter que l'EBITDA est positif au 2<sup>nd</sup> semestre, en rebond à 0,4 M€.

Cette évolution de l'EBITDA s'explique principalement par **(i)** le repli du niveau de l'activité sur l'année et **(ii)** la hausse des charges d'exploitation, notamment les frais d'entrepôt et de transport liés aux ventes en Europe au sein de la division Chacon & DIO et **(iii)** les charges liées à la cotation de la filiale Cabasse sur Euronext Growth®.

<sup>3</sup> L'EBITDA est défini par le résultat d'exploitation, excluant les dotations aux amortissements des immobilisations et les dotations et reprises de provisions pour risques et charges et incluant le crédit d'impôt recherche (CIR). En 2023, le montant du CIR s'élève à 623 K€, contre 546 K€ en 2022.

Après prise en compte des dotations aux amortissements, quasi-stables par rapport à l'an dernier, et en incluant le CIR (crédit d'impôt recherche), le résultat d'exploitation retraité s'établit à -1,7 M€, contre -1,1 M€ un an auparavant.

Au titre de l'exercice 2023, VEOM Group enregistre un résultat financier de -1,2 M€, constitué principalement de charges d'intérêts en augmentation. Pour rappel, le Groupe avait bénéficié l'an dernier de gains de change importants issus de la politique de couverture euro/dollar (~0,7 M€ sur l'exercice) qui avaient permis de couvrir les intérêts de la dette financière et les autres charges financières.

Le résultat exceptionnel s'est élevé à -0,2 M€, lié à des coûts non récurrents de réorganisation des équipes commerciales au sein de la division Chacon & DIO. L'an dernier, le résultat exceptionnel avait bénéficié d'un produit de cession de 5,1 M€ consécutivement à la distribution aux actionnaires de 50,1% des titres Cabasse.

Le résultat net s'est ainsi établi à -2,8 M€ à l'issue de l'exercice.

### Situation bilancielle au 31 décembre 2023

Au cours de l'exercice 2023, VEOM Group a consommé -4,3 M€ de trésorerie, ventilés comme suit :

- **-0,3 M€ de cash-flow d'exploitation**, contre +0,7 M€ en 2022, avec une forte amélioration au 2<sup>nd</sup> semestre 2023 (+2,0 M€) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre (-2,3 M€), grâce à une gestion optimisée des stocks et une bonne gestion du poste clients et autres créances d'exploitation ;
- **-1,7 M€ de flux d'investissements**, dont -0,3 M€ de CAPEX (dépenses d'immobilisations corporelles) et -1,4 M€ de production immobilisée ;
- **-2,3 M€ de flux de financement**, incluant (i) -3,8 M€ de remboursements de dettes financières et obligataires et (ii) +1,4 M€ de souscription de nouveaux emprunts bancaires.

ACTIF – En K€ Normes françaises	31/12 2022	31/12 2023	PASSIF – En K€ Normes françaises	31/12 2022	31/12 2023
<b>Actif immobilisé</b>	11 924	<b>12 014</b>	<b>Fonds propres<sup>4</sup></b>	<b>5 542</b>	<b>2 701</b>
			<b>Provisions</b>	<b>447</b>	<b>384</b>
<b>Stocks</b>	8 517	<b>8 047</b>	<b>Emprunts &amp; dettes bancaires</b>	<b>15 080</b>	<b>13 442</b>
			<i>dont Dettes bancaires</i>	7 631	8 026
<b>Créances clients</b>	2 456	<b>1 175</b>	<i>dont PGE</i>	6 517	4 818
			<i>dont Avances remboursables &amp; PTZ</i>	932	598
<b>Autres créances</b>	3 271	<b>3 086</b>	<b>Dettes obligataire</b>	<b>2 351</b>	<b>1 551</b>
			<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>6 341</b>	<b>5 360</b>
<b>Trésorerie disponible</b>	5 784	<b>1 515</b>	<b>Autres passifs</b>	<b>2 191</b>	<b>2 399</b>
<b>Total</b>	<b>31 952</b>	<b>25 837</b>	<b>Total</b>	<b>31 952</b>	<b>25 837</b>

Au 31 décembre 2023, la trésorerie disponible de VEOM Group s'élevait à 1,5 M€, pour des emprunts et dettes bancaires ramenés de 15,1 M€ à 13,4 M€ sur l'exercice, avec 4,8 M€ de PGE (Prêts garantis par l'État).

Pour rappel, VEOM Group a conclu en mars 2023 un accord en vue du remboursement anticipé des obligations convertibles en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), arrivant à échéance en

<sup>4</sup> Les fonds propres correspondent aux capitaux propres auxquels s'ajoutent le montant des OC Cabasse pour 2 500 K€ au 31 décembre 2022 et 2023, et des OCA non converties de VEOM Group (95 K€) au 31 décembre 2023. Consécutivement à l'accord de remboursement conclu post clôture de l'exercice 2022, les OCEANE ont été classées en Dette obligataire au 31 décembre 2022 ainsi qu'au 31 décembre 2023.

septembre 2024. Compte tenu de cet accord, le droit à la conversion de ces OCEANE est suspendu, mettant fin à la dilution potentielle liée à ces obligations. VEOM Group a commencé à procéder au remboursement anticipé des OCEANE au pair, soit un montant de 2,35 M€, selon un échéancier fixé jusqu'en septembre 2024. Au 31 décembre 2023, le solde de cette dette obligataire s'élevait à 1 551 K€.

Postérieurement à la clôture de l'exercice, VEOM Group a participé à une augmentation de capital de sa filiale Cabasse à hauteur de 286 K€ par compensation d'une partie de sa créance envers cette dernière. Sa participation au capital de sa filiale Cabasse à l'issue de cette opération s'élève à 31,88% (vs. 42,15% avant l'opération).

## Perspectives

---

Dans un marché de la GSB (Grandes Surfaces de Bricolage) ralenti avec un effet post-Covid, la division **Chacon & DIO Home** a amélioré significativement son taux de marge brute sur l'année, portée par la forte contribution de ses produits innovants pour la *Smart Home* au mix-produits.

Pour cette division, l'année 2024 sera marquée par le renouvellement de quasiment tous ses gammes de produits : nouvelles gammes en domotiques, de visiophones et de caméras en Sécurité-Vidéo, fruit de près de deux années de développement pour la marque DIO. Dans cette optique, VEOM Group a d'ores et déjà annoncé la sortie début 2024 de nouveaux modules et accessoires domotiques qui permettent de piloter sur mesure ses volets et ses lumières, complétant sa gamme DiO Connect et contribuant significativement au mix-produits de la division.

La division **Cabasse Audio** a quant à elle surperformé son marché du *Wireless Home Audio* en net recul en fin d'année. Fort du succès de sa gamme THE PEARL et de l'accord de partenariat de marque et d'ingénierie acoustique avec une grande maison de luxe, la division a significativement amélioré sa marge brute, portée au niveau normatif des plus grands acteurs mondiaux du secteur, et renoué avec un EBITDA et un résultat net positifs au 2<sup>nd</sup> semestre. Les livraisons avec la grande maison de luxe se poursuivent en 2024, et Cabasse travaille déjà sur le développement d'un second produit en vue d'une commercialisation future.

## Objectifs 2024 : retour à la croissance et une amélioration de la rentabilité

---

Fort de la montée en gamme de ses deux divisions, VEOM Group vise de renouer en 2024 avec une croissance de son activité, à un rythme qui sera conditionné par l'évolution du contexte économique et notamment de la consommation dans le *retail*.

En 2024, le Groupe entend poursuivre la progression de la marge brute et améliorer significativement son EBITDA, accéléré par la mise en place d'un plan de réduction des coûts d'environ -15% au sein des deux divisions, dont les premiers effets se matérialiseront au 2<sup>nd</sup> semestre 2024, et seront pleinement effectifs sur l'exercice 2025.

## Agenda financier 2024

Publication	Date
Chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2024	<b>Lundi 29 avril 2024</b>
Chiffre d'affaires du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2024	<b>Mercredi 24 juillet 2024</b>
Résultats semestriels 2024	<b>Mardi 24 septembre 2024</b>
Chiffre d'affaires du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2024	<b>Mardi 29 octobre 2024</b>
Chiffre d'affaires annuel 2024	<b>Mardi 4 février 2025</b>
Résultats annuels 2024	<b>Mercredi 23 avril 2025</b>

Ces dates sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées si nécessaire. Les publications auront lieu après la clôture des marchés d'Euronext.

## A propos de VEOM Group

VEOM Group est un groupe européen leader de l'univers de la *Smart Home* (Maison intelligente).

Le groupe est présent sur les segments les plus dynamiques du marché de la *Smart Home* : l'audio haute-fidélité de luxe, sous la marque Cabasse, la domotique et les solutions pour le confort de la maison, sous la marque Dio, et les équipements de vidéo-sécurité et les accessoires électriques sous la marque Chacon.

Le groupe présente une forte complémentarité de ses marques, des synergies technologiques basées sur sa plateforme logicielle *Smart Home Business Platform*, et une combinaison de savoir-faire produits, industriels, design et commerciaux, avec pour ambition de démocratiser la maison intelligente auprès des foyers.

VEOM Group bénéficie d'une organisation mondiale établie, avec une présence en France (Montpellier et Brest), en Belgique (Bruxelles), aux États-Unis (Menlo Park) et une filiale industrielle à Singapour.

VEOM Group a été reconnue à plusieurs reprises parmi les sociétés French Tech en hyper croissance.

Libellé : VEOM Group

Code ISIN : FR0013530102

Code mnémonique : ALVG

Nombre d'actions composant le capital social : 2 577 033



### Plus d'informations sur [VEOMgroup.com](https://www.veomgroup.com)

<b>Contact VEOM Group</b> Alain Molinie - PDG Tél. + 33 (0)4 67 47 10 00	<b>ACTUS</b> - Relation investisseurs Mathieu Omnes Tél. : + 33 (0)1 53 67 36 92 <a href="mailto:momnes@actus.fr">momnes@actus.fr</a>	<b>ACTUS</b> - Relation presse Amaury Dugast Tél. +33 (0)1 53 67 36 74 <a href="mailto:adugast@actus.fr">adugast@actus.fr</a>
--	--	--